



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2021

Présents : Mme GUEGAN Dominique, Maire, M. LE MOING Jean-Jacques, Mme BERNARD Solenn, Mme CHEREL Sabrina, M. LE GOUIC Jean-Yves, Mme GOALABRE-BITEAU Anne, Mme LA SAUCE Nadège, Mme OLLIVIER Valérie, M. KERMABON François, Mme LE GAILLARD Sylvie, M. URVOIT Rachel, Mme MATIGNON Isabelle, M. GUEGAN Olivier, Mme TROUBOUL Marie-Claire, M. LE PIPEC Olivier

Absentes excusées : M. CHAUVIRE Yann, M. LORANS Thierry, M. JOUANNO Mickaël, M. LE TROUHER Vincent,

Secrétaire de séance : M. KERMABON François

❖ **Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 septembre 2021**

2021/065

ADMISSION EN NON-VALEUR

Sur proposition de Madame la Trésorière par courrier explicatif du 10 septembre 2021,

Après débat, le conseil municipal décide à l'unanimité

-D'ADMETTRE en non-valeur la somme de 96,50 €

-DE DIRE que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune à l'article 6541.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

• **CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**

Madame CHEREL rappelle que l'élection du conseil municipal des enfants s'est tenue en mairie le jeudi 21 octobre 2021.

Les enfants titulaires de leur carte d'électeur, ont pu faire leur choix dans les isolements, déposer leur bulletin dans l'urne et signer la liste d'émargement.

Ils étaient 6 candidats de l'école publique et 12 candidats de l'école privée pour 5 sièges par école à pourvoir. Par coïncidence le conseil municipal des enfants respecte la parité homme/femme.

Ont été élus : Noé LEROY, Laly LE GROS, Charlie LE LOUER, Maxence LE PIPEC, Kelian POUILLE MEYER, Enzo BOUFFAUT, Alice COËTMEUR, Pacôme JEHANNO, Louanne LANDAIS et Léanig SOLER FOITZIK.

Un goûter a été organisé à l'issue de l'élection.

La première séance du conseil municipal des enfants aura lieu le mardi 9 novembre. Madame CHEREL, Adjointe à l'enfance leur expliquera leur rôle et le fonctionnement de l'assemblée. Les jeunes élus viendront munis de leur affiche de campagne pour présenter leurs idées.

	PROJET DE REHABILITATION DE LA CANTINE
--	---

Madame le Maire a informé l'assemblée, qu'après l'étude du CAUE pour la réhabilitation du restaurant scolaire, la commune en a sollicité une nouvelle auprès d'un architecte. Au vu du montant des dépenses indiquées, le conseil a décidé de mener une réflexion sur les bâtiments dédiés à l'enfance. Un groupe de travail sera constitué pour étudier le projet.

2021/066	MISE EN PLACE DE LA VIDEO SURVEILLANCE AUX ABORDS DE LA SALLE RESONANCE ET DE LA SALLE DES SPORTS
----------	--

Madame le Maire informe l'assemblée que la vidéosurveillance peut être utilisée dans les espaces publics pour répondre à des besoins de sécurité et de protection des biens.

Pour ce faire, une autorisation doit être délivrée par les services de la Préfecture.

Après débat, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité

- **D'EMETTRE UN AVIS FAVORABLE** sur la mise en place d'un système de vidéosurveillance aux abords de la salle Résonance et de la salle des sports.

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à effectuer les démarches pour mettre en œuvre la vidéo surveillance aux abords de la salle Résonance et à signer tous les documents inhérents à cette affaire.

2021/067	MOTION DE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS
----------	---

Nous, élus de Malguénac, conscients de l'importance capitale de l'économie agricole et agroalimentaire sur notre territoire, manifestons notre solidarité et notre soutien aux agriculteurs et leurs familles. L'agriculture revêt un caractère primordial dans l'aménagement de notre territoire rural et dans l'équilibre économique de notre Région car l'agriculture est la première ressource économique de la Bretagne.

Ensemble, nous nous engageons à soutenir nos agriculteurs en privilégiant l'achat local et responsable, en attachant une attention toute particulière à l'origine des approvisionnements en produits alimentaires et en améliorant la part des produits alimentaires locaux et français utilisés dans du restaurant scolaire.

	INFORMATIONS DIVERSES
--	------------------------------

● **BILAN DE FESTIVAL 2021 DE L'ART DANS LES CHAPELLES**

L'édition 2021 de l'art dans les chapelles a attiré 48 002 visiteurs dont 1 355 à la Chapelle du Moustoir.

● **VOEUX DU MAIRE**

Ils sont fixés au dimanche 16 janvier 2022.

● **REPAS DU 11 NOVEMBRE**

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle Résonance.

Le repas du 11 novembre 2021 devrait réunir 113 participants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 40